



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 23 juillet 2019

Activation du niveau 3 du plan «ALERTE CANICULE» dans le Bas-Rhin et mise en œuvre de mesures d'urgence suite au PIC DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE de type « estival » à l'ozone

Météo France annonce de fortes chaleurs dans le département avec des températures élevées, de jour comme de nuit, et ce pendant plusieurs jours. Le département du Bas-Rhin est donc placé en **vigilance orange canicule**.

Par conséquent, le préfet du Bas-Rhin a pris la décision d'activer à compter du mardi 23 juillet 2019, le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion d'une canicule.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour mettre en place des actions de prévention et pour assurer la meilleure prise en charge des personnes, notamment les plus fragiles.

La préfecture appelle dès à présent chacun à la plus grande attention vis-à-vis des personnes sensibles ou exposées, notamment les personnes âgées ou de santé fragile, les enfants, les sportifs et les personnes travaillant en extérieur.

Par ailleurs, les fortes chaleurs sont propices au dépassement des seuils d'alerte en ce qui concerne certains polluants atmosphériques.

En conséquence, et en vue de limiter cette pollution, les mesures suivantes ont été arrêtées par le préfet du Bas-Rhin. Elles entreront en vigueur le mercredi 24 juillet 2019 à 6 heures.

Sur l'ensemble du réseau routier du département, la vitesse maximale autorisée pour les véhicules est abaissée de 20 km/h (sans descendre en dessous de 70 km/h).

- Les contrôles de vitesse et anti-pollution sur route sont réalisés sur tout le réseau routier ;
- Pour les autocars et poids lourds (>3,5 t) cette baisse de 20 km/h de la vitesse maximale autorisée ne s'applique pas sur les tronçons limités à 130 km/h ;
- Les sites responsables localement des émissions les plus importantes mettent en œuvre les dispositions prévues dans leur arrêté d'autorisation ICPE en cas d'alerte à la pollution de niveau 2 ;
- Les collectivités ayant défini des plans d'urgence mettent en œuvre les actions les plus adaptées ;

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

Conséquences possibles d'un épisode de canicule :

- chacun d'entre nous est menacé, même les personnes en bonne santé,
- le danger est plus grand pour les personnes âgées, les enfants, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les femmes enceintes, les personnes isolées,
- chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur,
- les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Compte tenu de la situation, la préfecture du Bas-Rhin adresse à tous les conseils de comportements suivants :

- en cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ou les services de secours,
- en cas d'absence ou d'indisponibilité de votre médecin traitant, plutôt que d'aller aux urgences, appelez le 116 117, en semaine, de 8 h à 20 h dans le Bas-Rhin (appel gratuit). Ce numéro vous permet d'entrer rapidement en contact avec un médecin généraliste qui évalue la situation, vous conseille et, si besoin, recherche un médecin libéral disponible à proximité pour vous prendre en charge. Les urgences vitales sont immédiatement détectées et prises en charge sans délai par les services du 15,
- si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais. Signalez leur situation après des services municipaux de leur commune,
- pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit,
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, bibliothèques, cinéma, etc.) deux à trois heures par jour,
- ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h),
- si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers et de couleur claire,
- mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains,
- hydratez-vous suffisamment, sans attendre d'avoir soif (plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant et au moins 1,5 l si vous êtes une personne âgée),

- continuez à manger normalement et ne consommez pas d'alcool. Celui-ci altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation,

- limitez vos activités physiques,

- veillez à respecter la chaîne du froid lors du transport ou de la consommation des denrées alimentaires périssables.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution des températures :

- vigilance.meteofrance.com

- 05 67 22 95 00 (Météo-France, numéro non surtaxé).

Retrouvez également les recommandations et les bonnes pratiques

- sur le site des services de l'État dans le Bas-Rhin, rubrique « gestion d'une canicule »

- sur le site de l'ARS Grand Est (www.grand-est.ars.sante.fr) rubrique « chaleur et canicule »

- via le numéro vert « canicule info service » au 08 00 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe entre 9h et 19h).

Contact presse

Anne-Laure Mosbrucker

Tel : 07 72 34 91 14

Mail : anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est